



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ÉLISABETH

AVIS PUBLIC

Aux contribuables de la susdite municipalité,
EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, QUE :

Une assemblée extraordinaire est prévue le mardi 26 septembre 2023 à 19 h , au centre Primevère. Vous pouvez faire parvenir vos questions et vos commentaires à dg@ste-elisabeth.qc.ca jusqu'au 26 septembre à midi ou les soumettre séance tenante.

L'assemblée portera exclusivement sur les sujets suivants :

1. Ouverture de l'assemblée
2. Conformité de l'avis de convocation
3. Adoption du plan d'action Municipalité amie des Aînés
4. Dépense : Remplacement panneau électrique au 2195 rue principale
5. Demande au ministère des Transports : Vitesse sur la route 345
6. Renouveau de l'entente avec le carrefour Canin pour 2024
7. Urbanisme et environnement
 - 7.1 Plan d'implantation et d'intégration architecturale : 2480 rue principale
 - 7.2 Plan d'implantation et d'intégration architecturale : 171 rue Mercier
 - 7.3 Plan d'implantation et d'intégration architecturale : 31 rue Saint-Thomas
 - 7.4 Plan d'implantation et d'intégration architecturale : 51 rue Saint-Thomas
8. Nomination de membre au comité consultatif d'urbanisme
9. Levée de l'assemblée

DONNÉ à Sainte-Élisabeth, ce 21 septembre 2023.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

Certificat de publication

Je, soussigné, David Paradis-Lapointe, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Sainte-Élisabeth, certifie sous mon serment d'office avoir publié l'avis public ci-haut le 21 septembre 2023 entre 7h et 19 h, en affichant une copie sur le site Internet de la municipalité ainsi que l'hôtel de ville conformément au règlement 502-2019.

David Paradis-Lapointe,
directeur général et greffier-trésorier

2195 rue Principale, Sainte-Élisabeth, Qc, J0K 2J0

450 759-2875